



la lettre de l'inter-Scot®

les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

Beaujolais - Nord-Isère - La Dombes - Ouest Lyonnais - Rives du Rhône - Sud Loire
Val de Saône Dombes - Agglomération Lyonnaise - Bugey Côtière Plaine de l'Ain
Boucle du Rhône en Dauphiné - Roannais

www.inter-scot.org

numéro 7 - décembre 2007

Inter-Scot : n. m. 2002 ; tiré du latin inter «entre», et scot, cf. loi SRU v. 2000.

Démarche de coordination entre les schémas de cohérence territoriale (Scot) situés dans un territoire où les interdépendances sont fortes.

L'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise est le premier du genre, il regroupe 11 Scot, 801 communes et 2,7 millions d'habitants (2^e région urbaine de France). Il est animé par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise sous maîtrise d'ouvrage des syndicats mixtes de Scot.

inter-Scot actu

Habitat

Construire autrement

Deuxième volet du cycle sur l'habitat intermédiaire organisé par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, l'atelier-débat inter-Scot intitulé «Entre maisons individuelles et habitat collectif, comment concevoir des opérations d'habitat groupé?» a réuni, le 18 octobre dernier, à Chalamont une centaine d'élus et de professionnels de l'habitat. Deux programmes ont été présentés : celui de Saint-Pierre-la-Palud dans l'Ouest lyonnais et celui de Treffort-Cuisiat dans l'Ain. Les élus, architectes, aménageurs et promoteurs de ces deux opérations ont exposé les conditions opérationnelles (étude de faisabilité et montage) de leurs projets respectifs en répondant ensuite aux questions et interrogations de l'auditoire. Cet atelier voulait sensibiliser à la consommation croissante d'espaces liée au développement résidentiel, s'agissant d'analyser les différentes formes d'habitat qui structurent le territoire des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise et d'évaluer leur impact sur l'occupation du sol. L'atelier s'est proposé d'examiner la faisabilité d'une production différenciée qui viendrait compléter la gamme de logements entre les standards de l'habitat individuel et de l'habitat collectif. Il a évoqué la nécessité de «construire autrement» et illustré la faisabilité opérationnelle en débattant autour de quelques projets spécifiques.

Contact : Natalia Saulnier-Barbarino. Tél. : 04 78 63 43 42.

n.saulnier@urbalyon.org

Réunion des présidents

Le devenir des zones d'activités

Le mardi 27 novembre 2007 a eu lieu, à Saint-Romain-en-Gal, la 7^e rencontre des présidents de l'inter-Scot, instance de coordination des onze Schémas de cohérence territoriale de l'aire métropolitaine lyonnaise.

L'objet de cette rencontre était de s'accorder sur les orientations d'aménagement et de suivi concernant les espaces économiques à développer d'ici 2030. Au terme de la rencontre, les points d'accord étaient nombreux. Ils ont porté notamment sur :

- la nécessité de se doter d'outils de veille pour mieux apprécier et gérer les ressources foncières pour ajuster offre et demande à l'échelle métropolitaine ;
- la déclinaison de principes communs d'aménagement des zones d'activités, portant sur leur niveau de qualité et leur desserte ;
- la mise en place de coopérations inter-Scot pour les sites de développement économique métropolitains en situation d'interface, associant élus et entreprises afin de coordonner attentes politiques et stratégies des acteurs économiques ;
- l'encadrement, entre plusieurs Scot, du développement des espaces partagés qui, sous pression, s'inscrivent dans des dynamiques d'évolution.

Il appartiendra aux différents Scot de reprendre les objectifs communs dans la formulation de leurs documents respectifs afin qu'ils puissent être repris à l'échelle communale et intercommunale.

Contact : Sybille Thirion, coordinatrice de l'inter-Scot.

Tél. : 04 78 63 43 90. s.thirion@urbalyon.org

Les sites de développement économique métropolitains



Pilat

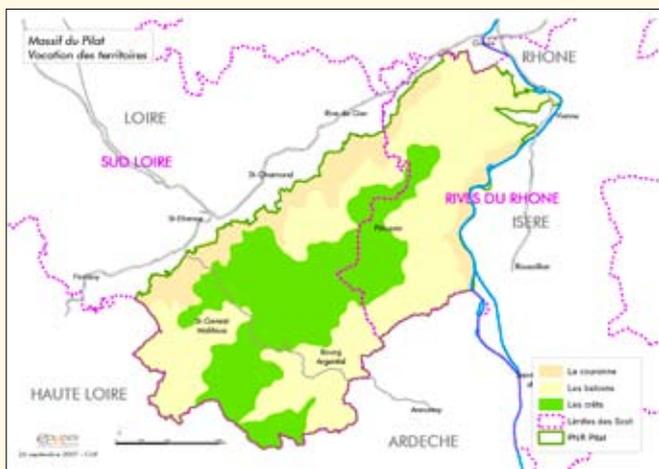
L'inter-Scot en action

Situé à la fois sur le territoire du Scot des Rives du Rhône et sur celui du Sud Loire, le massif du Pilat fait l'objet d'une collaboration inter-Scot. La nécessité de mener une telle démarche s'est avérée incontournable afin d'harmoniser les visions des deux Scot sur cet espace, sous pression des vallées urbaines qui le ceignent (vallée du Rhône et du Gier, bassin stéphanois). Le rythme, la nature et l'ampleur du développement futur de ce territoire, notamment au regard des capacités de construction, furent parmi les enjeux au cœur des discussions.

Les deux syndicats mixtes de Scot ont travaillé dans ce but en étroite collaboration avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat qui, depuis 1974, développe et gère un projet de territoire à l'échelle du massif. Cette volonté d'articulation est par ailleurs indispensable puisque les futurs Scot devront être compatibles avec la charte du parc.

Contact : Cédric Le Jeune, chef de projet Scot Rives du Rhône.
Tél. : 04 74 48 64 71. clejeune@scot-rivesdurhone.com

Le Parc naturel régional du Pilat contenu dans les Scot Sud-Loire et Rives du Rhône



Enquête publique

Leslys, oui mais...

À l'automne 2009, la ligne de tramway Leslys, projet-phare des transports collectifs de l'aire métropolitaine lyonnaise pour les années à venir, reliera la gare de la Part-Dieu à l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry.

Soumise à enquête publique depuis l'automne, cette nouvelle ligne aura pour objectif de faciliter l'accès des voyageurs à l'aéroport mais également à la gare TGV de Saint-Exupéry. Offrant un niveau de service élevé en termes de temps de trajet et de fréquences, elle devrait contribuer à un développement du trafic au sein de ces deux pôles, avec un million de passagers par an attendus sur cette ligne dès 2010. De Part-Dieu à Meyzieu, Leslys empruntera la même plateforme que la récente ligne de tramway T3 puis au-delà, un peu plus de 8 kilomètres de ligne devront être aménagés.

Le Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné reconnaît l'intérêt indéniable de la réalisation d'un tel projet, permettant de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des transports collectifs et de désenclaver les territoires. Il regrette cependant que le projet Leslys n'ait pas été mené dans une démarche globale de desserte ferrée de la partie Est de l'aire métropolitaine lyonnaise, en ne prenant pas en compte le pro-

jet de prolongement de la ligne T3 (Lea) vers l'agglomération pontoise. D'après le Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le projet Leslys ne paraît pas s'inscrire dans le principe de co-responsabilité du développement et de l'aménagement durable, défendu par les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Contact : Pamela Reymond, chef de projet Scot Boucle du Rhône en Dauphiné. Tél. : 04 37 06 13 26.



la vie des Scot

Petit nouveau

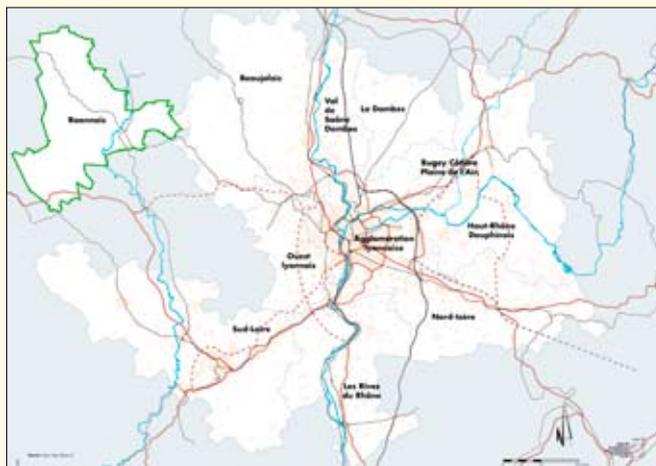
Le Roannais a son Scot

La démarche inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise compte, depuis le 22 mai dernier, un onzième Scot : celui du roannais. Porté par le Syndicat d'études et de programmation pour l'aménagement du Roannais (Syepar), le dernier-né des Scot se concentre sur une zone principalement rurale organisée autour de la plaine de Roanne : coteaux de la montagne beaujolaise, colline des Monts de la Madeleine, secteur des vallées de la Teyssonne et de l'Arçon et les deux tiers de la communauté du Grand Roanne Agglomération. Soit un bassin de 105 796 habitants répartis sur 51 communes.

Le Syepar a déjà conduit une réflexion sur le devenir de ce territoire, dont les élus ont dégagé un premier enjeu : la réduction du développement de l'urbanisation en tache d'huile. «Il faudra pour cela renforcer l'attractivité du centre-ville et éviter le développement des lotissements, ce qui constitue plutôt une rupture par rapport aux tendances actuelles et impliquera une réelle mobilisation politique», a indiqué son président, Bernard Jayol.

Contact : Pierre Dallery, chargé de mission. Tél. : 04 77 68 96 00.
pdallery@scotroannais.fr

Le périmètre du Scot roannais au sein de l'inter-Scot



Rives du Rhône

Mieux vaut convaincre que contraindre

Aux côtés du processus classique d'élaboration du Scot des Rives du Rhône, le syndicat mixte a souhaité mener une démarche pédagogique auprès des élus de son territoire. Durant l'année écoulée, un cycle d'animation sur le thème de l'habitat intermédiaire a été organisé autour de trois temps forts.

D'abord, une conférence-débat introductive qui a réuni quelque 120 participants autour de tables rondes traitant de l'intérêt des nouvelles formes urbaines et de la qualité des espaces privatifs. Puis, le 12 octobre dernier, une quarantaine d'élus a visité deux opérations d'habitat exemplaires dans l'Ain, en compagnie de bailleurs sociaux et d'architectes. Les participants ont ainsi constaté qu'il est tout à fait possible de construire des quartiers plus denses sans perdre en qualité de vie privée comme publique, bien au contraire ! Dernière étape : le « comment faire ? ». Trois soirées de formation sont proposées aux élus afin de leur apporter une connaissance plus fine des trois principales étapes d'un projet urbain : comment utiliser la boîte à outils du PLU ? Quel montage opérationnel choisir ? Comment élaborer un projet d'habitat durable et vivable ?

Courant 2008, un ouvrage synthétisant cette année d'animation et tenant lieu de « guide pratique » devrait être distribué aux élus.

Cédric Le Jeune, chef de projet Scot Rives du Rhône
Tél. : 04 74 48 64 71 clejeune@scot-rivesdurhone.com
www.scot-rivesdurhone.com



Ouest lyonnais

Un Scot proche du but

Le Scot de l'Ouest Lyonnais est entré dans sa dernière ligne droite après la validation, le 3 octobre dernier, du document final par les élus. Depuis cette date, et pour une durée de trois mois, le texte est soumis à approbation auprès des institutions publiques (Etat, Région, Département), des autorités organisatrices de transport et des Chambres consulaires, ainsi qu'auprès du grand public. Les habitants des communes concernées sont ainsi invités à se prononcer, notamment sur les trois orientations phares retenues.

Le premier volet concerne l'amélioration prioritaire de l'offre en matière de transports en commun, en préconisant le renforcement des lignes ferroviaires existantes (l'Arbresle-Lyon et Brignais-Lyon), la création d'un transport en commun en site propre entre Vaugneray et Francheville, ainsi que le développement des parcs-relais autour des pôles multimodaux. Autre volonté inscrite au Scot, la mise en place d'une organisation territoriale structurée autour de villages densifiés qui devrait permettre la maîtrise du développement, ainsi qu'une utilisation économe de l'espace et la préservation des coupures vertes à caractère non constructible entre les villages. Enfin, la protection des espaces naturels sensibles, notamment en zone agricole, est la troisième priorité établie.

L'équipe chargée du Scot prévoit que le texte définitif soit adopté en mars 2008.

Contact : Bernard Mosetti, chef de projet. Tél. : 04 78 48 37 47.
Sol6@wanadoo.fr

Agglomération lyonnaise

La ville au secours de l'agriculture

Face aux pressions urbaines qui s'exercent sur les espaces naturels et agricoles périurbains (Enap), le Conseil Général du Rhône développe depuis 2006 une démarche originale et novatrice, dite Penap, afin de faire émerger des périmètres de projet pour la protection et la valorisation de ces espaces. Ces périmètres, cohérents avec le projet de Scot de l'agglomération lyonnaise, seront le fruit de diagnostics territoriaux partagés et d'une phase de concertation qui devra révéler les enjeux à partir desquels pourra naître un projet de territoire. L'outil Penap a été défini dans la loi sur le développement des territoires ruraux de 2005 (loi DTR) qui donne aux départements les moyens de ses ambitions en matière d'Enap. Les périmètres Enap et les programmes d'action associés, après validation des communes ou EPCI compétents en matière de PLU et enquête publique, seront approuvés par arrêté ministériel.

L'affirmation dans le temps de la protection foncière, l'opérationnalité par le « passage à l'acte », avec l'obligation d'accompagner la protection de la définition d'un projet de territoire en cohérence avec les enjeux locaux et les grandes stratégies d'agglomération, et enfin la démarche de concertation engagée avec les élus locaux, la profession agricole et les associations de protection de la nature pour faire émerger ces projets de territoire pourrait demain changer la place de l'agriculture dans le contexte périurbain. L'espace rural, encore perçu comme réserve foncière potentielle, pourrait bien devenir le nouvel espace ressource de la ville plus compacte de demain. Reste que l'efficacité des projets dépendra de la capacité des acteurs à transcender les limites administratives pour se coordonner et s'obliger à des réflexions en termes de bassins de production et de terroirs, de continuités écologiques et de loisirs de parts et d'autres des limites du Scot de l'agglomération lyonnaise.

Contacts : Joëlle Diani, directeur d'études Tél. : 04 78 63 43 47
j.diani@urbalyon.org

pour aller plus loin

Aménagement

Epورا rayonne plus loin

Avec le décret publié au Journal Officiel le 10 septembre dernier, l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (Epورا) étend son territoire d'intervention. En plus de l'Ouest Lyonnais et du département de la Loire, il couvre désormais les périmètres du Rhône (hors Grand Lyon), du Nord Isère (Vienne, Bourgoin-Jallieu et l'Isle d'Abeau), du Nord de la Drôme (jusqu'à Romans) et du Nord Ardèche (bassin d'Annonay jusqu'à Tournon), soit 600 000 habitants. Sur ces zones, l'Epورا exerce une mission de pléines compétences.

Depuis 1998, année de la création de la structure par arrêté ministériel, plus de 120 actions de reconversion ont été réalisées dans des friches industrielles et militaires à Saint-Etienne, dans la Vallée du Gier et sur le bassin de Roanne dans le but de leur redonner de l'attractivité économique. Concrètement, Epورا a mobilisé plus de 150 millions d'euros (60% grâce à des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et 40% sur fonds propres) pour le rachat de ces sites et leur réhabilitation, notamment en habitat et en activités tertiaires. Sur les 150 hectares recyclés, 65 ont déjà été revendus à des investisseurs et des collectivités locales. Le décret de septembre dernier permet également à Epورا d'intervenir sur les territoires du Grand Lyon, du sud de l'Ardèche et de la Drôme dans le cadre de prestations de services.

Sur l'ensemble de ces nouveaux territoires, des opérations de requalification foncière et d'accompagnement des politiques territoriales d'aménagement et de développement (études et interventions sur le foncier d'extension ou de protection) pourront être engagées en concertation avec les orientations arrêtées par les différents Scot.

Contact : Epورا, Stephan Muzika au 04 77 47 47 50

Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise
18 rue du Lac – BP 3129 – 69402 Lyon Cedex 03 – 04 78 63 43 70

Agence
d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise



Pôle Grands territoires

Directeur de la publication : Olivier Frerot

Comité de rédaction : Pamela Reymond, Sébastien Rolland (coordination)

Assistance rédactionnelle : Nancy Furer (NF2 Presse), Yannick Deguilhem

Infographie : Hervé Fayet

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

n° ISSN 1769-7247 (version électronique) n° ISSN 1771-7345 (version papier)

Pour vous abonner à la version électronique ou pour transmettre vos remarques ou informations, envoyez un mél à inter-scot@urbalyon.org

Pour contacter les chefs de projet des Scot

Bucopa : Christian Gardoni : cgardoni.smbucopa@wanadoo.fr

Ouest Lyonnais : Bernard Mosetti : Sol6@wanadoo.fr

Boucle du Rhône en Dauphiné : Pamela Reymond : pamela.reymond@symbord.fr

Nord-Isère : Jeanine Berne : scot@nerim.net

Rives du Rhône : Cédric Le Jeune : clejeune@scot-rivesdurhone.com

Agglomération Lyonnaise : André Chassin : achassin@grandlyon.org

Beaujolais : Michel Senelet : msenelet.scotbeaujolais@wanadoo.fr

Val de Saône-Dombes : Laurine Colin : syndicatmixtevaldesaone@orange.fr

La Dombes : Laurine Colin : syndicatmixtevaldesaone@orange.fr

Sud Loire : Jean-Guy Dumazeau : jg.dumazeau@scot-sudloire.fr

Roannais : Pierre Dallery : pdallery@scotroannais.fr

Propositions d'extension de l'Epورا, population des secteurs concernés



agenda

2008 Assises européennes des citoyens et résidents des grandes métropoles. A suivre les journées de préparation : les dessous de la métropole en décembre, les formes de la métropole en janvier, la métropole symbolique en février ...

www.paris-europe.eu

24/01/2008 Individualisme et dynamiques collectives : la mondialisation du droit : vers une communauté de valeurs ? Mireille Delmas-Marty intervient dans le cadre d'un cycle de conférences organisé par le conseil de développement du Grand Lyon et l'ENS lettres et sciences humaines.

<http://www.grandlyon.com/Cycle-de-conferences-2007-2008.2085.0.html>

17/01/2008 La Fabrique du projet stéphanois. Le commerce en ville, Catherine Gauthier, coordinatrice Séminaire « la fabrique » tel 06 80 17 26 94

07-08/02/2008 4^e Rencontres internationales en urbanisme La planification territoriale : imaginer, anticiper et organiser

28-29/01/2008 Politiques publiques des transports. Organisé par l'Ademe, le Predit et le Medad, ce colloque tentera d'identifier les freins et les leviers à l'innovation dans la mise en œuvre de politiques de transports dynamiques et concertées... Il présentera également les derniers résultats de la recherche.

http://www.predit.prd.fr/predit3/menu_fo?cmd=editTheme&themelnCde=7